

**Interpellation de K. ADINE, Conseiller communal, relative à l'aménagement d'une gare routière sur le parking "Erasme".**

K. ADINE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

Le gouvernement bruxellois envisage l'aménagement d'une gare routière internationale sur un site proche du métro Erasme. Ce que la ministre Elke Van den Brandt a confirmé lors du Comité de la mobilité.

Ce projet vise à désengorger le trafic autour de la gare du Midi et de la gare du Nord, où se trouvent les deux principales gares routières pour l'instant. 8 opérateurs sont actifs sur Bruxelles, 160 autocars circulent à Bruxelles.

Avec ce projet la zone d'Erasme est en danger en raison de la proximité de l'hôpital Erasme et sa proximité du pôle d'activités économiques et de recherches qu'il génère. Des entreprises à haute valeur ajoutée dans les secteurs de la haute technologie et de la production de services se sont installées sur ce site. Cet aménagement risque de compromettre le développement de cette zone.

Les terrains sur lesquels une gare routière devrait être érigée se situent à proximité de la vallée de "Neerpede", réserve naturelle classée vu son importance écologique.

Outre la végétation précieuse, le site abrite de nombreuses espèces d'oiseaux. Cette réserve naturelle risque d'être mise en danger.

Une catastrophe écologique est en marche sur notre Commune. Un héritage lourd de conséquences que votre collègue s'apprête à léguer pour tous les Anderlechtois.

- 1- Le Collège a-t-il pris position par rapport à ce projet ? Si oui, pourriez-vous nous exposer votre décision.
- 2- Le Collège a-t-il une solution pour compenser la suppression des 1.000 emplacements de parking ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord :

Le site du parking "Lennik" près de la station métro "Erasme" est une propriété de la Région. Le terrain est concédé à l'agence parking "SIPE" jusqu'en 2023. Le site a été choisi après une étude de localisation d'une ou plusieurs gares routières internationales par "Bruxelles Mobilité" en 2016. Je suppose que G. Van Goidsenhoven, alors échevin était au courant du processus de cette décision. Les exploitants d'autobus en ont été informés et ont participé aux comités d'orientation de l'étude.

La commune est actuellement impliquée dans le processus de réflexion et a exprimé ses préoccupations quant au plan de la Région. Un certain nombre de questions doivent encore être discutées avec la Région, par exemple :

- Comment garantir une liaison directe entre le métro et la Gare du Midi ?
- Comment le projet s'intègre-t-il dans le développement global du quartier ?
- Comment établir une liaison entre la station de métro, l'hôpital Erasme et le quartier

“Erasmusgardens” ?

“Perspective.bruxelles” qui élabore au nom du Gouvernement une stratégie de développement et un programme urbanistique pour les zones stratégiques de Bruxelles, est en train d’analyser les propositions faites.

Nous étions informés que le Gouvernement veut organiser un concours d'architecture pour visualiser le projet. Il nous est expliqué que le projet étant situé sur un terrain de près de 3 hectares qui sera libéré en 2023, la gare routière ne doit pas être considérée comme un bâtiment autonome, mais doit être bien intégré dans le nouvel aménagement du site.

Nulle part il n'est question de supprimer les 1000 places de parking. Au contraire, le projet a toujours été de les intégrer dans le nouveau projet. Ni la région ni la commune n'ont discuté de cette proposition.

Les discussions avec la Région sur l'avenir du parking « Erasme » sont toujours en cours.

K. ADINE remercie Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH pour sa réponse assez complète. Effectivement, son chef de groupe avait interpellé le Collège en 2018 qui lui a répondu que ni lui ni l'hôpital n'étaient au courant. A un certain moment, on avait proposé de délocaliser le stade de football sur le site de « Bruxelles X » situé près de la gare du midi. Là, il y a des connexions possible avec la gare. Il propose donc au Collège de suggérer à la Région d'implanter une gare routière à proximité de la gare du Midi, boulevard de la Petite Île, derrière le grand dépôt de « Bpost - Bruxelles X ». A cet endroit, cela paraît plus cohérent en termes de logistique et de transport. C'est un zoning assez intéressant où il y a de l'espace, cela au lieu d'empoisonner la vie des habitants du quartier « Erasme » ainsi que le corps médical. Imaginez-vous les bus qui vont circuler à proximité, les futurs embouteillages, le balais des ambulances, etc. Il espère que le Collège va mettre tout cela en avant.

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH dit que la circulation fait aussi partie du projet. Ce n'est pas quelque chose que le Collège va implanter sans réfléchir.